

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 10 novembre 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 10 novembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 novembre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Vié \(Émile\) et Cie](#)

Lieu de destination29, rue Sévigné, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur une modification de la suspension acquise auprès de Vié et Cie.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Économie domestique](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (82r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 10 Mars 1884

Monsieur de C.

En appelant votre attention sur l'inconvénient que je trouve à la suspension, inconvénient dont je me suis attribué au moment la faute, je pensais que quatre anneaux longs et légers ou six crochets en les accrochant à la partie supérieure des montants ou chaînes de suspension, je ne pouvais pas que cette légère différence dans le poids peut empêcher le fonctionnement, puisque le plus ou moins de huile dans la lampe ne fait rien.

Cette apote sur chaînes de

suspension me paraissait pratique. En y faisant un crochet par un bout, c'est été facile à mettre en place etc.

Quel inconvénient voyez-vous à faire ainsi, au lieu de faire des suspensions en têtes. Peut être même pourrait-on éviter l'équivocance du poids de ces quatre anneaux dans une allonge qui serait accroché au-dessus de la lampe pour la descendre tout du point d'attache des chaînes des contre-poids.

Je puis me tromper dans tout cela puisque je l'ai déjà fait. Je m'en remets à votre appréciation et à votre obligeance. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.